



1/ NOUS PRÉPARONS NOTRE MARIAGE

Vous souhaitez vous engager à vous aimer toute votre vie. L'Église prend au sérieux votre demande et toute la paroisse est heureuse de vous accueillir pour ce grand moment !

Le sacrement de mariage sanctifie l'union d'un homme et d'une femme et **situe l'amour des époux au cœur de l'amour de Dieu pour l'humanité.**

L'organisation et la célébration d'un mariage représentent des frais : éclairage, nettoyage, documentation, sonorisation...

Pour l'aider à couvrir ces frais, **la paroisse compte donc sur votre participation.** Merci d'avance pour votre contribution.

COMBIEN DONNER ?

Votre paroisse suggère une offrande d'un montant de €.

L'aspect financier ne doit pas constituer un obstacle, nous sommes à votre disposition pour en discuter.



2/ NOUS DONNONS AU DENIER

Aujourd'hui, vous souhaitez qu'un prêtre vous aide à préparer votre mariage et à poser les bases d'un engagement solide dans la foi chrétienne. Ce prêtre sera disponible à chaque étape de votre vie de famille : le baptême de vos enfants, l'éveil à la foi... Mais vous êtes-vous demandé comment il vit au quotidien ?

C'est grâce au Denier que les prêtres peuvent vivre chaque jour, ainsi que les laïcs salariés qui les assistent en paroisse.

Chaque don compte, même le plus modeste. Si vous n'avez pas encore pu participer à la collecte annuelle du Denier, la préparation de votre mariage est une bonne occasion de commencer !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous êtes imposable : votre don au Denier est déductible de vos impôts, à hauteur de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.



3/ NOTRE PAROISSE NE VIT QUE DE DONS

Contrairement à certaines idées reçues, l'Église catholique ne reçoit **aucune aide financière ou subvention.** **Votre générosité est son unique ressource.**



OFFRANDE POUR VOTRE MARIAGE



DON AU DENIER



Électricité



Documentation



Traitement des prêtres et charges sociales



Pensions des prêtres âgés



Entretien et décoration



Mobilier



Salaires des laïcs au service du diocèse



Formation des séminaristes

POUR VOTRE MARIAGE

Pour le mariage de :

Offrande d'un montant de : €

(Chèque à libeller à l'ordre de la paroisse qui a assuré la préparation du mariage)

POUR FAIRE VIVRE LES PRÊTRES TOUS LES JOURS

M., Mme

Paroisse de

font un don au Denier de : €

30 € (10 €*) 60 € (20 €*) 100 € (34 €*) 200 € (68 €*)

(Chèque à libeller à l'ordre de l'Association Diocésaine de Créteil.)

*Si vous êtes assujettis à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Nous souhaitons recevoir notre reçu fiscal par e-mail.

E-mail :

**Vous pouvez déposer votre don, accompagné de ce bulletin,
directement à votre paroisse.**

Les informations recueillies sont traitées informatiquement par l'Association Diocésaine de Créteil, et sont destinées à la correspondance des paroisses et des services du diocèse de Créteil, ainsi qu'aux tiers mandatés par le diocèse à des fins de gestion interne. Elles servent aussi à l'édition du reçu fiscal.

Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux informations qui vous concernent en écrivant à : ADC, Service RGPD, 2 rue Pasteur Vallery-Radot 94000 Créteil.



ILS TÉMOIGNENT

Justine et Antoine viennent de se marier :

« Nous sommes heureux de la préparation que nous avons vécue pour notre mariage. Ces temps d'échange et de réflexion, partagés avec les équipes de la paroisse, notre curé et d'autres couples, nous ont permis de prendre pleinement conscience de notre engagement.

Nous avons bien sûr apporté notre offrande pour couvrir les frais de la célébration.

Mais nous avons également décidé de donner 20 € par mois au Denier, en reconnaissance de la présence de l'Église dans ce jour mémorable pour notre couple... et en prévision de ceux qui viendront pour notre famille. Comme nous payons des impôts, cela nous revient après déduction à 7 € par mois. »



ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE CRÉTEIL

2 rue Pasteur Vallery-Radot
94000 Créteil

© Photos Évêché de Créteil, Godong, Adobe



NOUS PRÉPARONS NOTRE MARIAGE

POURQUOI

L'ÉGLISE SOLLICITE-T-ELLE NOTRE PARTICIPATION FINANCIÈRE ?